-Un an après son retour, Porsche a signé un doublé vainqueur en détrônant Audi qui restait sur cinq victoires d'affilée. L'épreuve des 24 Heures continue de connaître un franc succès avec 263 500 entrées (263 000 en 2014, 245 000 en 2013). Les dispositifs médias ont remporté un succès. 2670 599 internautes se sont connectés au site officiel de l'épreuve. La page Facebook des 24 Heures du Mans a dépassé les 378 000 fans, et 215 391 followers ont suivi les informations sur Twitter (0-F, 15 juin).

-**Département** – Le coût du changement de nom de *conseil général de la Sarthe* pour *conseil départemental* va demander la réalisation d'un inventaire, car la liste des enseignes, plaques, panneaux, totems, répartis sur plus de 200 lieues, auxquels s'ajoute la papeterie, les sites web, les tampons, à changer est très longue. Pour les 123 cars jaunes affectés aux transports scolaires, il faut attendre le vote final de la loi *Notre* pour savoir si les départements en garderont la compétence (M-L, 1er avril).
-Un habitant de Rouillon, amateur d'astronomie, a été le témoin, dimanche soir 5 avril, du passage pendant quelques secondes d'une météorite. Le même phénomène a aussi été observé sur l'île de Ré.
-Entre 400 et 500 personnes, dont 13 maires et adjoints, ont manifesté dimanche 12 avril au belvédère de Perseigne, pour réclamer la réouverture des routes forestières fermées par un arrêté préfectoral du 28 novembre dernier. Devant cette mesure qui représente une gêne pour les usagers des 7 communes voisines de la forêt, les manifestants ont formé un cortège de 150 voitures qui ont parcouru les 28 km de voies interdites à la circulation.
-Vingt-deux monastères bénédictins, répartis dans le monde, sont dans l'orbite de l'abbaye mère de Solesmes. Tous les quatre ans, leurs pères abbés se réunissent en chapitre général à Solesmes. Depuis le 14 avril un nouveau chapitre général s'y est ouvert.
-En 2014, 51,95 % des foyers sarthois, soit 309 692, étaient imposables. L'impôt moyen payé par chaque contribuable sarthois est de 2 798 €. 1241 personnes sont soumises à l'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) et ont versé 14, 3 millions d'€, soit 1 % des produits d'impôts. L'imposition sur le revenu ne représente que 29 % de l'imposition globale sarthoise, loin derrière la TVA dont la part se monte à 47 % des rentrées (M-L et O-F du 22 avril).
-D'après le président du tribunal de commerce du Mans, deux secteurs sont en difficultés : le bâtiment et la restauration. Au cours du premier trimestre de cette année, 22 fermetures ont entraîné la suppression de 68 emplois dans le bâtiment, et 15 fermetures dans les café-hôtellerie-restauration-discothèques conduisant à la suppression de 24 emplois (M-L et O-F des 22 et 23 avril).
-L'Urssaf vient de publier son bilan 2014 sur le travail dissimulé dans la région. Sur 86 procédures pénales relevées, les contrôles ont conduit à l'ouverture de 32 procédures pénales en Sarthe, concernant surtout la restauration (M-L 24 avril).
-Les abattoirs de la Socopa installés à Cherré forment le plus grand site de produits carnés de France. Ils emploient 1200 personnes qui abattent et conditionnent la viande produite par les 1 200 à 1 300 bêtes abattues chaque semaine (M-L, 2 mai).
-Après Montbizot, la halte TER de La Guierche a été inaugurée jeudi 30 avril. Située au cœur du bourg appartenant à la deuxième couronne du Mans, elle fait partie du réaménagement des stations de la ligne Le Mans-Alençon. L'ancienne gare, détruite en 1991, ressuscite avec son parking de 25 places, son abri pour les voyageurs, un autre pour les vélos, un arrêt bus. Chaque jour 90 voyageurs empruntent l'un des 7 TER qui s'arrêtent dans les deux sens.
-La fonderie d'art Macheret, installée à Monfort-le-Gesnois compte 17 salariés. Elle est spécialisée dans la fabrication de médailles et de trophées pour les entreprises, et a réalisé un chiffre d'affaires de 1,2 million d'€ en 2014. C'est elle qui fabrique, depuis 2005, le trophée du Vendée Globe (O-F, 4 mai).
-L'entreprise Flowserve-Arnage fabrique des pompes pouvant atteindre soixante tonnes, capables de débiter jusqu'à 25 000 m^3/heure d'eau, de gaz liquéfié, de pétrole. Ces machines sont expédiées vers les cinq continents, pour équiper les stations de pompage de centrales nucléaires, de plates-formes pétrolières, ou plus simplement, celle de captage de l'usine des eaux du Mans. 300 personnes y travaillent (O-F, 6 mai).
-Deux tracteurs, d'une valeur de 200 000 €, dérobées chez un concessionnaire de Maresché, ont été retrouvés, grâce à leur puce électronique, dans la Marne. Ce moyen d'identification avait déjà permis à la gendarmerie sarthoise d'intercepter les auteurs de deux vols, et de récupérer à Chassillé quatre tracteurs volés, ainsi que des engins de chantier à La Ferté-Bernard (M-L et OF du 6 mai).
-Le 29 avril devait être la dernière journée de production au sein de l'entreprise Gastronome de Luché-Pringé. Coup de théâtre, le 30, le groupe distributeur Casino signe une promesse d'achat de l'usine. Le 4 mai, en préfecture, les deux groupes annoncent la cession et la conservation de 159 des 165 emplois.
-L'autorité de la concurrence vient d'infliger une amende de 15,2 millions d'€ à 21 industriels volaillers pour entente illicite sur les prix. L D C. pour sa part, le n° 1 Français de la volaille (Le Gaulois, Maître Coq, Loué) et ses filiales Arrivé et Celvia se sont vus infliger une amende de 9,2 millions d'€.
-Le conseil municipal de Sablé a voté la désaffectation et la démolition de la chapelle Saint-Martin située près de l'école Sainte-Anne. Construite dans les années 1880, un périmètre de protection avait été mis en place pour protéger les passants des chutes de matériaux. Le coq, la cloche du clocher, et la statuaire seront conservés (O-F, 13 mai).
-L'agroalimentaire sarthois compte 130 entreprises employant 10 000 personnes, et peine pour trouver des salariés qualifiés. À la demande des entreprises, le lycée agricole de la Germinière de Rouillon lance un nouveau BTS par apprentissage à la rentrée prochaine : Science et technologies des aliments (STA). Cette formation étalée sur deux ans s'organise avec six entreprises du secteur directement intéressées : Bahier, Bel, Bigard, Luissier, Bordeau-Chesnel, Yoplait (M-L, 15 mai).
-Deux éléments du mobilier de l'ancienne abbatiale de Château-l'Hermitage ont bénéficié d'une restauration, et retrouvé leur emplacement : l'autel en marbre de la Vierge du XVIIIe siècle, et le tableau représentant l'Assomption de la Vierge du même siècle (M-L, 17 mai).
-Trois importantes saisies de drogue ont été effectuées en une semaine. Après les 10 kg d'héroïne et de cocaïne saisis dans une ferme servant d'entrepôt à Tresson, et un vaste trafic, de cannabis et d'ecstasy, trouvés dans un garage de Coulaines, un convoi go-fast contenant 70 kg de cannabis a été intercepté sur l'A 11 entre Paris et la Sarthe (M-L et O-F, 23 mai).
-Une étude universitaire a été commandée par l'ACO, pour évaluer la portée économique de ses activités sur le circuit et de ses retombés directes, indirectes et induites. Elles s'élèvent à 114 millions d'€ en 2014, et 2 500 emplois temps plein (M-L et O-F, 29 mai).
-Séparées en 1835, à la suite d'une querelle de clocher, les deux communes de Ballon et de Saint-Mars-sous-Ballon veulent se regrouper en *commune nouvelle* qui pourrait s'appeler Ballon-Saint-Mars. Depuis longtemps les deux communes collaborent au sein d'un Sivos, d'un Sivom, et d'une révision conjointe de leur plan d'occupation des sols (M-L et O-F du 28 mai).

Séance du 24 octobre, 14 h 30, à l'auditorium de la médiathèque, *Le lycée du Mans à l'épreuve de la Grande Guerre*, par Didier Béoutis.

Dates à retenir : 21 novembre, 12 décembre, 9 janvier 2016.

TARIF 2015

Adhésion seule (bulletins mensuels)	**30 €**
Cotisation.....	**42 €**
Cotisation pour l'étranger	**50 €**
Cotisation de soutien ..... à partir de	**60 €**

C.C.P. de la Société : Rennes 188-72 K

Le directeur gérant :
Joseph GUILLEUX

ITF Imprimeurs - ZA rue Pierre-Mendès-France
72230 Mulsanne

N° 896 - Sept.-Oct. 2015 **MENSUEL** ISSN 0999-9345

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ D'AGRICULTURE SCIENCES ET ARTS DE LA SARTHE

fondée en 1761

reconnue établissement d'utilité publique par décret du 24 octobre 1968

MÉDIATHÈQUE LOUIS-ARAGON - 9, rue Julien Pesche - 72039 LE MANS Cedex 09

courriel: sasaslemans@gmail.com

A – VIE DE LA SOCIÉTÉ

La Société d'Agriculture Sciences et Arts de la Sarthe vous invite à visiter son site **www.sciences-et-arts72.fr**

B – NOUVELLES D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

-Le Mans – La visite de l'exposition *Des dieux et des hommes. Cultes et sanctuaires en Sarthe et Mayenne dans l'Antiquité*, sous la conduite de notre sociétaire Gérard Guillier, fait le bilan des découvertes réalisées en matière de culte.

37 sanctuaires et lieux de culte ruraux et urbains sont assurés, et disséminés sur les territoires des deux cités des *Aulerques Cénomans* et *Diablintes*. Seuls, 10 fournissent des données chronologiques, de création et d'abandon. Aucun de ces temples n'a été recouvert par un culte chrétien, qui, pour les plus anciens, se sont le plus souvent installés dans des thermes.

La reconnaissance des vestiges archéologiques par prospection aérienne, depuis cinquante ans, a permis de constituer une source de documentation sur leur implantation, et sur leurs plans relativement standardisés.

Les deux capitales, Jublains (Noviodunum) et Le Mans (Vindunum), ont chacune révélé l'existence d'un lieu de culte : un vaste sanctuaire suburbain à Jublains, un ensemble cultuel formé d'un étang sacré associé à un édicule au quinconce des Jacobins au Mans.

Des sanctuaires s'inscrivent en marges de la capitale mancelle, Allonnes et Neuville-sur-Sarthe, au cœur ou en lien d'une agglomération, en coexistant avec des monuments publics. Les plus précoces existaient déjà dès la période gauloise, et se trouvent réaménagés à l'époque augustéenne, comme à Allonnes. Le Ier siècle de notre ère connaît partout, une période d'édification qui sera poursuivie par des réaménagements, ou des reconstructions totales.

Rares sont les éléments, inscriptions, statues, bas-reliefs qui permettent d'identifier la divinité honorée dans ces sanctuaires.

Une divinité majeure, Mars Mullo, se retrouve sur trois bases de statues dans le sanctuaire de la Forêterie d'Allonnes. Ce dieu est attesté sur des inscriptions des cités voisines des *Riedones* (Rennes) et des *Namnètes* (Nantes), montrant son appartenance aux cités de l'ouest de la Gaule.

La base d'un ex-voto dédié à la déesse Minerve provient du site du temple des Perrières d'Allonnes.

La destruction du temple de la Forêterie d'Allonnes a laissé sur place une quantité de vestiges, petits ou grands, ayant appartenu à son décor architectural, et à son mobilier lapidaire : chapiteaux décorés de putti, tambours de colonnes figurant le combat victorieux d'Éros et Pan, nombreux éléments de figurations humaines et animales.

Deux bases de statues retirées du soubassement de la tour d'Oigny attestent au Mans, hors de tout contexte, le culte d'Apollon et de sa parède Sirona.

Le mobilier retrouvé dans ces lieux se rapporte pour une partie au comportement des dévôts qui les fréquentent. On y trouve différents rites d'offrandes : des jets de monnaies, de bijoux, des ex-votos votifs ou anatomiques, des plaquettes de defixio magiques.

Cette exposition s'accompagne d'un important catalogue intitulé *Des Dieux et Des Hommes*, de 316 pages, qui permet au public de connaître les premiers résultats des derniers importants chantiers archéologiques.

J. Guilleux

-Le Mans – Fermée en 1981, la salle de cinéma Le Royal a été rouverte en 2003, et confiée à l'équipe de la MJC du Ronceray et de l'association Cinéambul. La salle (94 places) a été refaite par la ville en 2007. Elle est passée au numérique en 2013, et a réalisé, sur la saison 2013-2014, 14 000 entrées, pour 600 séances et 136 films (M-L, 23 mars).

-725 candidats ont planché au Forum du parc des expositions pour décrocher leur entrée à l'Ifsi (institut de formation en soins infirmiers) de l'hôpital du Mans. Les 115 reçus d'entre eux entameront, le 1er septembre, leurs trois années de formation, dont la moitié passée en stages. En 2016, l'Ifsi du centre hospitalier va ouvrir une année de préparation au concours d'entrée (O-F, 26 mars).

-Le géographe de l'université du Maine, Arnaud Gasnier, a réalisé, en 2012, pour le compte du syndicat mixte du pays manceau, un état des lieux de l'activité commerciale dans le pays du Mans. La densité commerciale au Mans est l'une des plus importantes de l'Ouest. *Record* est le premier à ouvrir en 1968, au sud de la ville. Il devient *Carrefour* et joue un rôle social important, et draine une clientèle extérieure. *Auchan* s'est installé en plein champ en 1982. Il avait déjà anticipé sa position d'interface entre l'urbain et le périurbain. On voit aujourd'hui des zones qui vieillissent, n'attirent plus ou se vident, comme celle du Vivier à Allonnes. Le feu vert accordé au projet de zone commerciale de Béner avec l'arrivée d'Ikéa, et le retrait d'Auchan du projet de Family 2, dont l'avenir paraît incertain, relance le débat sur l'équipement en zones commerciales (O-F, 28 mars).

-Les 700 m de long de la rue Nationale sont à la recherche d'un nouveau souffle. La première pierre de la résidence *Les Jardins de Plantagenêt* a été posée, bouchant la dernière dent creuse de la partie basse de cette rue. Fin mars on y comptait 23 pas-de-porte inoccupés, plombant son dynamisme commercial. Sa partie haute jusqu'aux feux de la rue du Bourg-Belé est restée active (M-L, 7 avril).

-Bâtiments remarquables de la rue des Minimes, les anciennes *Nouvelles Galeries* et *Dames de France 1 et 2* ont reçu, tous les trois, le label *Patrimoine XXe siècle*, décerné par le ministère de la Culture. Une plaque a été apposée le 12 avril sur chacun d'eux. L'immeuble des Nouvelles Galeries, avec son immense poutrelle métallique, œuvre de l'architecte Paul Auscher, ouvre en 1903. En face, les Dames de France, dues aux architectes Emmanuel Le Ray et Georges Braive, font leur apparition en 1925, en imposant un style art déco modern'style. En 1939, les Dames de France s'agrandissent en construisant un second immeuble (actuel Zara) de l'autre côté de la rue Saint-Charles (M-L et O-F, 11 et 12 avril).

-Le directeur de l'usine Renault du Mans a annoncé le recrutement de 47 personnes en CDI, d'ici à la fin de l'année. Elles renforceront les équipes d'usinage et de montage des Châssis. Ces embauches, les premières depuis dix ans, sont liées à la reprise du marché européen. Au 31 décembre 2014, l'usine du Mans employait 2017 personnes (M-L et O-F, 14 et 19 avril).

-Le nombre de boutiques mancelles spécialisées dans la vente de la cigarette électronique n'a cessé d'augmenter. On en compte une quinzaine aujourd'hui, contre quatre il y a deux ans. La présidente de la chambre syndicale sarthoise de la confédération des buralistes estime, que le marché manceau déjà saturé, va se stabiliser autour de quatre ou cinq boutiques (M-L, 29 avril).

-La seconde campagne de sondages archéologiques autour du chœur de la cathédrale a montré que la base des contreforts a été remblayée de plusieurs mètres, montrant un sol d'occupation antique et médiéval beaucoup plus bas qu'aujourd'hui. Outre la découverte de trois sépultures à dater, l'empreinte de la tour romaine, dite Saint-Joseph, est apparue sous la forme d'un négatif brunâtre encadré de trous de poteaux. Près de cette tour, des éléments de maçonnerie médiévale peuvent être mis en rapport avec le bâtiment synodal de l'ancien évêché, détruit à la Révolution. Plus haut, sur la terrasse de la tour d'angle de l'enceinte romaine, les archéologues pensent avoir retrouvé quelques restes de la chapelle Renaissance du cardinal de Luxembourg, et un tronçon de voie ancienne. Au chevet du chœur, une tranchée permet de suivre le relief tourmenté qui plonge vers la vallée d'Isaac. Un mur romain pouvait soutenir une terrasse située à l'avant d'un éventuel fossé défensif. La grande quantité de céramiques romaines et médiévales recueillie témoigne d'une forte occupation du site. Ce sera à la suite du rapport fourni à la Conservation régionale de l'archéologie que sera prescrite ou non une fouille de l'ensemble du site avant son aménagement (M-L et O-F des 30 avril et 2 mai).

-Depuis son ouverture le 19 avril 2014, les onze salles du cinéma Pathé Quinconces a compté 549 000 entrées. L'objectif, fixé à 450 000 entrées, a été largement dépassé, séduisant une clientèle de proximité : plus des trois quarts des spectateurs venant du Mans. La première année d'exercice se monte à un chiffre d'affaires de 3,5 millions d'€, sur laquelle 550 000 € ont été reversés à la ville, en accord avec la convention d'exploitation de 12 ans signée avec la ville (M-L, 4 mai).

-La brigade canine de la police mancelle est au complet. Elle compte quatre chiens spécialisés dans la recherche et la détection de produits stupéfiants et de billets de banque. La présence de ces chiens au milieu d'une patrouille peut être dissuasive. Ils peuvent repousser ou rattraper un individu, lui sauter au niveau du buste pour le faire tomber (M-L, 7 mai).

-Stéphane Bern, accompagné d'une équipe de France 2, a tourné le 10 mai dans différents points de la cité Plantagenêt. Il s'agissait de préparer plusieurs séquences de l'émission *Secrets d'histoire* consacrée à Aliénor d'Aquitaine, épouse du roi d'Angleterre Henri II, né au palais comtal du Mans. Affable, il a signé de nombreux autographes entre deux prises de vue.

-L'ébéniste manceau de Pontlieue Fabrice Papin a obtenu le titre de meilleur ouvrier de France dans la catégorie restauration et conservation de mobilier. Artisan, il est aussi formateur à l'école Boulle à Paris, où il enseigne deux jours par semaine (M-L et O-F des 28 avril et 19 mai).

-Lors de la visite du quartier de Clairefontaine, le maire s'est engagé à mettre en valeur la place et l'édicule du XVIe siècle qui marque le départ de l'aqueduc Saint-Aldric, et la Maison des Pompes du XVIIIe siècle destinée à augmenter le débit de l'aqueduc (M-L, 12 mai).

-Il reste beaucoup à faire pour convaincre les 309 692 foyers fiscaux sarthois à opter pour la déclaration en ligne. L'an passé, 104 486 foyers avaient choisi la télé déclaration en ligne (34 % des foyers fiscaux contre 36 au niveau national). 45 000 particuliers se sont rendus aux guichets des centres des d'impôts (M-L, 19 mai).

-Annonces de nouveautés à l'université du Maine. Le Master d'urbanisme, ouvert depuis 2007, va s'ouvrir sur deux nouvelles voies : le management de la transition, urbanisme et e-gouvernance, et le management des déchets et économie circulaire. À partir de novembre jusqu'à juin, un diplôme de généalogie familiale sera mis en ligne, via une plateforme numérique. Elle comptera 144 heures de cours portant sur six modules, et sera payante (M-L, 21 mai).

-La politique de la ville impose, dans les quartiers populaires, la création de conseils citoyens. Ils sont limités à quatre, sélectionnés d'après leur taux de très bas revenus (RSA, minima sociaux), selon les chiffres Insee. Il s'agit des Sablons, des Ronceray-Glonnières, de Vauguyon, l'Épine et Bellevue. En parité homme-femme, mille habitants de ces quartiers ont été tirés au sort, d'après les listes électorales et les registres des bailleurs sociaux Le Mans Habitat et la Mancelle d'habitation. Lancés le 29 mai, ils pourront proposer des projets pour leur quartier dans divers domaines.

-L'abattage des arbres au haut du tunnel et autour de la cathédrale, a suscité depuis deux ans diverses oppositions écrites et physiques. Dernière en date, la décision prise par la ville d'abattre, le 11 mai, le second marronnier du haut du tunnel, jugé affaibli selon un diagnostic de l'ONF, n'a pas manqué de soulever une opposition. Ce lundi matin 11 mai, les ouvriers ont trouvé un membre de l'association Patrimoine environnemental harnaché dans l'arbre. Constatant le blocage, un huissier fait le constat. Fin de l'histoire, l'arbre a été abattu le 28 mai.

-Ouvert il y a un an, l'Espace culturel Les Quinconces des Jacobins a fait l'objet de nombreux actes de malveillance : totems de signalisation détruits, dégradations de vitrages et de pierres de façade, dans les toilettes publiques et même des boutons de l'ascenseur situé sur la terrasse panoramique. La facture se monte à 135 000 €, ce qui a conduit la ville à envisager d'y installer cinq caméras de surveillance pour un coût de 33 000 €. Après débat au conseil municipal, il fut décidé que le dossier soit renvoyé vers le comité de suivi en charge de la vidéosurveillance de nuit (M-L, 29 mai).

-Un petit tableau sur cuivre signé d'Artemisia Gentileschi (1593-1652) a été découvert lors de l'inventaire d'une succession mancelle. Cette peintre de cour italienne le réalisa à Naples, vers 1630, en le signant *Arte GentilescA/Fecit Napo*. Les œuvres de cette artiste italienne sont rarissimes, et cette peinture perdue était connue grâce à deux gravures du XVIIe siècle. Mise en vent le 30 mai, salle Wagram, deux Américains se la sont disputée au téléphone. L'enchère a atteint la somme de 223 000 €.

-La clinique du Pré a gagné le prix *Santé durable*, délivré par la fédération hospitalière privée, récompensant les innovations en termes de développement durable appliqué à la santé. La clinique a complètement revu la façon de laver et de désinfecter ses locaux, notamment les chambres d'hospitalisation et les blocs opératoires. La clinique est le premier établissement de France à avoir installé une solution bio nettoyage (O-F, 2 juin).

-Les images de la ville du Mans présentes sur le site de Mappy datant de 2013, période de grands travaux urbains, ce site a décidé de mettre à jour sa cartographie mise à disposition gratuitement sur internet. La *Mappy car* dotée d'un mât muni de huit appareils photos, et d'un GPS, a circulé pendant une semaine dans les rues mancelles et dans les communes d'Arnage, la Chapelle-Saint-Aubin, Saint-Saturnin (M-L, 4 juin).

-'L'Imie, école privée de la filière numérique, déjà présente à Nantes et à Angers, a décidé de s'implanter au Mans à la rentrée prochaine. Elle va dans un premier temps ouvrir cet été un bureau dans la pépinière d'entreprises de Le Mans métropole, gare sud, avant d'ouvrir, le 27 octobre 2015, une première session pour 15 étudiants (M-L, 4 juin).

-L'union syndicale de la Sarthe CGT (USCBA) de la construction a confié ses archives aux archives départementales. De 1936 à nos jours, en passant par l'après-guerre, mai 1968, ou les rassemblements de la Maison sociale, les registres, cahiers, affiches, photos, articles de presse, tous ces documents retracent l'histoire syndicale en Sarthe (O-F, 3 juin, M-L, 7 juin).

- À propos de l'ACO. L'assemblée générale de l'ACO (144 collaborateurs en CDI) du 21 mai, met en évidence l'importance de son activité. Avec 23 millions d'€ de produits financiers, son résultat fournit un excédent de 2,7 millions.

-645 700, c'est le nombre de spectateurs enregistré, par l'Automobile club de l'ouest, sur toutes les épreuves organisées sur le circuit l'an passé, soit une hausse de 7 % de la fréquentation par rapport à 2013.

-1 000 personnes s'activent depuis le 18 mai pour installer les 27 000 m^2 de plancher nécessaires pour l'installation de structures provisoires mobiles qui accueilleront des milliers de personnes lors de l'épreuve reine des 24 Heures. Les deux marques allemandes Audi et Porsche ont choisi la proximité du circuit pour installer leurs hébergements au Centre des expositions transformé en hôtels éphémères (2 077 lits). Nissan s'est offert son hôtel privé au MMArena.

-Après Vincent Auriol en 1949, année de la reprise des 24 Heures, et de Georges Pompidou, en 1972, François Hollande a été le troisième président a assisté au départ de l'épreuve. Il a tenu à venir saluer les élus à la mairie, et a rendu hommage aux policiers et aux gendarmes à la préfecture. Ce fut l'occasion de confirmer que le nouvel hôtel de police s'installerait dans l'ancienne école de gendarmerie de Paixhans (coût de l'opération 9,5 millions d'€).